



Demande de nationalité française pour ma maman

Par **lili jojo**, le **02/03/2017** à **14:32**

Bonjour, je suis algerien marié à une française depuis 2 ans, mon frere est né en France et decédé il y a 2 ans , ma maman desirerait demander la nationalité française , elle est née en 1957 et vit actuellemnt en algerie quelles sont les demarches a effectuer . Merci beaucoup . Cordialement[smile9]

Par **Visiteur**, le **02/03/2017** à **15:06**

Bonjour,
votre maman est née en Algérie, y vit; je ne vois pas comment elle peut demander la nationalité française ? Les parents peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants mais pas l'inverse ! Me semble t'il...

Par **youris**, le **02/03/2017** à **15:52**

bonjour,
une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française, c'est la résidence en france.
il existe d'autres conditions comme l'insertion professionnelle, l'assimilation à la communauté française,.....
le fait que vous soyez marié à un française ne lui donne aucun avantage particulier pour obtenir la nationalité française.
salutations

Par **lili jojo**, le **02/03/2017** à **16:41**

Merci pour vos réponse, je vous souhaite une bonne fin d'après midi.

Cordialement